

DE MEILLEURES ALLOCATIONS FAMILIALES GRÂCE À NOTRE INITIATIVE

Les personnes à charge d'enfants vont bénéficier d'augmentations des allocations pour enfants et de formation appréciables et cela nous permettra de revenir les premiers de Suisse toutes catégories d'allocations confondues.

Cependant, nous déplorons que par rapport au contre-projet du conseil d'Etat le parlement ait procédé à des amendements, au moyen d'une double mesure, alors que de notre point de vue une aurait suffi, pour parvenir à un consensus, consistant à baisser le montant des allocations pour enfants de Fr. 10.- et à conserver le financement paritaire sur l'augmentation des allocations familiales de Fr. 30.- et Fr. 20.-.

Pour le surplus, nous soulignons positivement que le taux de cotisations des travailleurs pourra à l'avenir être diminué en cas de baisse des cotisations patronales, sur décision du conseil d'Etat.

Entre l'augmentation de 2 millions pour le fonds pour la famille ciblée sur les familles les plus modestes et les 22 millions d'allocations familiales, un bon coup de pouce est donné aux familles de ce canton.

Le Syndicat Chrétien du Valais a largement contribué à ces améliorations.

Si le résultat final sur cet objet avait été comparable au vote de la première lecture, nous aurions pu retirer tout de suite notre initiative, mais là, nous allons devoir en discuter avec le comité d'initiative.

Renseignements complémentaires

Carole Furrer, Présidente du SCIV
Bernard Tissières, Coordinateur du SCIV

☎ 079/524.66.74

☎ 079/416.22.58